

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Chémot  
18 Tvet 5785  
18 Janvier  
2025  
296

## Dvar Torah

## CHÉMOT

Le second des cinq livres de la Thora est appelé «Chémot», les «noms», au sens le plus simple, parce que son premier verset est: «Voici les noms des Enfants d'Israël qui parvinrent en Egypte.» Néanmoins, cet intitulé a été donné à l'ensemble du livre et l'on doit en conclure qu'il exprime, globalement, son contenu et ne fait pas référence uniquement à son début. Le Midrache Paanéa'h Raza, au début de la Paracha de Chémot (voir aussi le Baal HaTourim), explique que la Thora mentionne ces noms afin d'indiquer, d'une manière allusive, que ceux-ci ne furent nullement modifiés par les deux cent dix ans que les Enfants d'Israël passèrent en Egypte. Ce commentaire souligne qu'«ils ne changèrent pas leurs noms» et conservèrent ceux qu'ils portaient, lors de leur arrivée en Egypte, pendant tout le temps qu'ils passèrent dans ce pays. C'est donc pour cela que la Thora répète les noms des Béné Israël, à leur arrivée en Egypte, alors que les noms des fils de Yaacov figuraient déjà dans la Paracha de Vayigach, mais aussi dans celles de Vayétsé et de Vayichla'h. C'est par le mérite d'avoir conservé leur noms en langue sainte qu'ils sortirent d'Egypte, reçurent la Thora et construisirent le Michkane. Elle souligne ainsi qu'il s'agit bien des mêmes noms que ceux qu'elle mentionnera par la suite, dans les Parachiot suivantes. Le Midrache (Chémot Rabba 1, 3) commentant le verset: «Voici les noms des Enfants d'Israël», donne une autre explication: «Israël est l'équivalent de l'armée céleste. C'est la raison pour laquelle il est ici question de noms, comme c'est le cas pour les étoiles, ainsi qu'il est dit: 'Il compte le nombre des étoiles et leur donne, à toutes, des noms' (Téhilim 147, 4). De même, le Saint béni soit-Il établit le nombre des Enfants d'Israël parvenant en Egypte. Et, parce que ceux-ci sont comparés à des étoiles (immuables), Il leur donna des noms, ainsi qu'il est dit: 'Voici les noms des Enfants d'Israël'.» En d'autres termes, D-ieu mentionna les noms des Béné Israël pour montrer leur importance. En effet, ceux-ci risquaient de se perdre en Exil, aussi, en les dénombant et en leur donnant des noms, Hachem fit

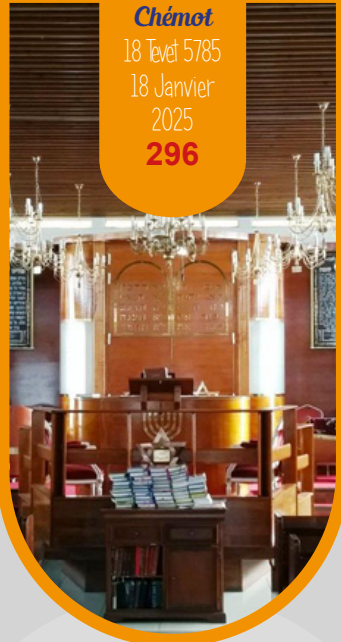
qu'ils ne puissent s'y perdre, conformément au principe talmudique: «Ce qui est compté ne peut disparaître» (Betsah 3b). Ce qui vient d'être dit s'applique également à l'Exil, qui prend l'apparence d'un oubli divin, ainsi qu'il est écrit: «Tsion dit: D-ieu m'a abandonné, D-ieu m'a oublié» (Isaïe 49, 14). Néanmoins, les Juifs possèdent une importance intrinsèque et «le Saint béni soit-Il donne des noms à tous»; ils ne peuvent donc pas être abandonnés, ni disparaître, car D-ieu ne les oublie jamais, contrairement à ce que parfois certains pensent. Tel est donc le sens allusif de ce verset, «Voici les noms des Enfants d'Israël qui parvinrent en Egypte». Au sens plus profond, il n'y eut, en Egypte, que des «noms», de simples reflets des âmes juives, subissant les limites de ce monde, en général et de l'exil, en particulier. En effet, Mitsraïm, l'Egypte, est de la même étymologie que Métsar, l'étroitesse, la limite. L'essence de l'âme, en revanche, ne peut en aucune façon être exilée. L'âme, qui n'a pas sa place en Exil, peut donc insuffler à son reflet (son «nom»), se trouvant dans le corps, toute la détermination nécessaire pour ne pas s'affecter devant les difficultés et les voiles, pour conserver son intégrité, même lorsqu'elle doit subir l'Exil. C'est grâce aux «noms de Enfants d'Israël», à l'effort personnel de chacun pour élever son corps, son âme animale et la partie du monde qui lui est confiée que fut accomplie la finalité de la descente en Egypte, c'est-à-dire l'élévation qui doit en résulter. Ce récit, comme tous ceux que rapportent la Thora, délivre un enseignement éternel, pour toutes les époques et en tout lieu. De tout temps, et même dans les situations les plus difficiles de l'Exil, un Juif doit savoir qu'il n'y a pas lieu d'avoir peur et encore moins de se décourager, car, son essence n'est jamais exilée et rien ne peut la voiler ou la cacher. Bien plus, l'essence de l'âme insuffle au Juif qui se trouve ici-bas, dans le monde, la force de ne pas s'affecter de l'Exil. Enfin, elle pousse chaque Juif à contribuer à la Délivrance ultime – le dévoilement de la lumière divine au sein des ténèbres de l'Exil.

Collel

«Quels furent les conseillers de Pharaon?»

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Michaël Ben Léa Layani à Fradji 'Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun  
à Esther Bat Myriam Cohen à Félix Saïdou Journo ben Atoumessaouda à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili



## Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 17h06  
Motsaé Chabbat: 18h19

1) A partir de la semaine de Chémot, nous entrons dans la période des «Chovavim». Le terme «Chovavim» est un acronyme des six premières Paracha du livre de Chémot (Chémot, Vaéra, Bo, Béchala'h, Ytzo et Michpatim - שמות וארא בא בשלה יתרו - מושפטים) Le terme de «Chovavim» renvoie aussi au verset de: «Chouvou banim Chovavim Erpa Méchouotékhem - Revenez enfants rebelles! Je guérirai vos égarements» (Jérémie 3, 22). Le Prophète interpelle les Enfants d'Israël, qui se sont laissés aller à tous les excès, et les invite à la réparation et au repentir. Malgré toutes les dérives et la gravité de leurs péchés, rien n'est encore perdu, ils sont qualifiés «d'enfants, de fils» rebelles certes, mais ils n'ont pas perdu cette qualité de «fils»! La particularité de cette période des «Chovavim» tient dans cette possibilité qui nous est donnée de «réparer» la faute commune aux hommes, celle de la dispersion des énergies de vie (perte de semence). Ce que nos maîtres qualifient l'éparpillement des étincelles de sainteté. Cette faute volontaire ou non, a des conséquences terribles sur la vie des individus comme sur celle de l'ensemble d'Israël.

2) Il convient en cette période de redoubler d'effort dans l'étude de la Thora, en y consacrant plus de temps et en s'y investissant avec plus d'ardeur. Nos Sages enseignent que la faute de perte de semence cause une détérioration au niveau du «Daat-l'intellect», il convient donc d'agir à ce même niveau, quoi de plus puissant que l'étude approfondie et soutenue qui est de cette même qualité pour y parvenir. La lecture des Téhilim est fortement recommandée pendant cette période, sans négliger l'étude du Moussar, afin de parvenir un peu à raffiner ses qualités et traits de caractère. Il convient aussi de faire du bien autour de soi plus qu'à son habitude, de prélever de la Tsédaka en faveur de ceux qui se consacrent à l'étude.

Parti de *Tafilalet* vers *Fez*, nul n'osa demander, à *Rabbi Yaacov Abouhatsira*, la raison de son voyage ce qu'il révéla seulement à l'un de ses proches disciples. En effet, on lui dévoila qu'à *Fez*, on butait depuis déjà plusieurs jours sur une question dans la *Guemara* et nul ne réussit à élucider le problème jusqu'à présent. C'est la raison pour laquelle il quitta soudainement la ville pour s'acheminer vers *Fez*. Il avait auparavant pris la précaution de retirer son habit de *Rav* pour un vêtement ordinaire. Arrivé dans la ville, il se dirigea sans attendre vers la *Yéchiva*. De l'entrée, il pouvait apercevoir l'attroupement de plusieurs érudits discutant d'une question autour de la table d'étude de leur *Roch Yéchiva*. La tension était intense, chacun tentait de démontrer mais nul ne parvenait à élucider le problème jusqu'au bout. Notre maître s'assit écoutant attentivement chaque réponse et chaque tentative de réponse et c'est après un acharnement sans relâche que le *Roch Yéchiva* décida qu'à présent était arrivé le moment de se reposer de l'étude. Le *Beth HaMidrache* était vide, seul notre maître y était resté et le *Chamach* consentit à verrouiller derrière lui la porte du lieu saint. Après s'être assuré que ce dernier était bien parti, notre maître se hâta de prendre sa plume et inscrivit sur un morceau de papier la réponse dans tout son déroulement. Puis il inséra le papier dans la *Guemara* du *Roch Yéchiva* qu'il reposa sur la table et s'en alla s'asseoir, attendant le retour du *Chamach*. Dès que ce dernier réapparut, notre maître quitta promptement les lieux afin de reprendre le jour même son chemin pour *Tafilalet*. Pendant ce temps, les étudiants s'étaient de nouveau attroupés autour de la table alors que le *Roch Yéchiva* ouvrait sa *Guemara* y remarquant la présence du morceau de papier. Ce dernier commença à en lire attentivement le contenu, captivé par la droiture de l'écriture. Après en avoir achevé la lecture, il fut surpris par la profondeur des mots que dévoilait ce document. «*Qui en est l'auteur?*», le *Roch Yéchiva* s'interrogea perplexe. Après une brève enquête, on conclut qu'il ne pouvait s'agir que de ce pauvre passant qui était resté seul au *Beth HaMidrache* pendant que tous avaient regagné le logis. On envoya le *Chamach* à la recherche de notre homme qui se trouvait d'ailleurs encore dans la ville et qui consentit à rencontrer le *Roch Yéchiva*. Après avoir avoué être l'auteur du document, notre maître leur dévoila aussi son identité et tous rayonnèrent d'une joie intense et se préparèrent à fêter l'événement par un repas grandiose en l'honneur de la *Thora*. On invita notre maître à y participer, chacun se disputant le mérite de le recevoir chez soi. Un riche notable voulut même remettre une somme d'argent considérable à *Rabbi Yaacov* qui refusa sur le champ et exigea que la somme soit remise aux pauvres de la ville. C'est ainsi que *Rabbi Yaacov* quitta les lieux avec noblesse et dignité dans une atmosphère de fête.

**Ce lundi 20 Tévet est le jour de la Hiloula de Rabbi Yaacov Abouhatsira**

## Réponses

Le Talmud [Sotah 11a] enseigne: «Trois personnes remarquables ont été consultées par Pharaon dans ce conseil [où Pharaon s'interrogeait sur ce qu'il fallait faire du Peuple Juif]. Il s'agit de *Bilaam*, *Job* et *Yitro*... *Bilaam*, qui conseilla à Pharaon de tuer tous les fils nés du Peuple Juif, fut puni en étant tué dans la guerre contre *Midyane* (voir *Bamidbar* 31, 8). *Job*, qui garda le silence, ne conseilla ni ne protesta, fut puni par la souffrance, comme le détaille le livre qui porte son nom. *Yitro*, qui s'enfuit en signe de protestation, mérita que certains des enfants de ses enfants siègent au *Sanhédrin* dans la Chambre de 'Pierre de Taille' (Lichkat HaGazit) [du Temple]...» Concernant la fuite de *Yitro*, la *Guémara* [Sanhédrin 106a], commentant les propos de *Bilaam*: «Il vit le Kénéen, et il proféra son oracle en disant: "Fortifie ta demeure! Pose ton nid sur le rocher!" (Nombres 24, 21), révèle que *Bilaam* dit à *Yitro*: «Kénite, n'étais-tu pas en Égypte avec nous pour conseiller de noyer les mâles nouveau-nés d'Israël? Qui vous a placés aux côtés des puissants du monde?» Ce fut bien le formidable essor démographique des Hébreux qui entraîna le début de l'oppression égyptienne: «Usons de stratagèmes de crainte qu'elle ne s'accroisse!» (Chémot 1, 9). Ainsi, le conseil que donna *Bilaam* consistait à tenter de tuer dans l'œuf la Nation Juive avant même qu'elle n'advienne au Monde. «Mesure pour mesure»: lui-même mourut dans des conditions terribles afin que sa mort venge la cruauté de ses desseins! (voir *Rachi* sur *Bamidbar* 31, 6). Pour sa part, *Yitro* comprit qu'il était impuissant devant les résolutions du tyran égyptien, mais il savait aussi qu'il ne pouvait rester impassible devant tant de cruauté. C'est pourquoi il opta pour la fuite, renonçant par là à la gloire et au prestige de sa position auprès du *Pharaon*. Aussi, mérita-t-il que sa descendance illumine la Communauté d'Israël à travers les Lois établies par le *Sanhédrin* [*Pin'has* et *Rabbi Akiba* figurent parmi les descendants d'*Yitro* qui siègèrent au *Sanhédrin* - voir *Pri Tsaddik* *Yitro*. C'est sans doute pour cela qu'*Yitro* fut celui qui conseilla à *Moché* de nommer des juges pour le seconder - voir *Chémot* 18]. Le silence qu'*Yitro* observa devant *Pharaon* fut motivé davantage par son désir de sécurité et de confort personnels que par un esprit d'authentique protestation [voir *Aroukh Laner* sur *Sanhédrin* 106a]. La leçon qu'on lui envoya du Ciel arriva donc à point nommé: il fut accablé par la douleur et les tourments! Bien qu'il fût un homme d'une très grande piété, le *Satan* fut autorisé par D-ieu à tuer ses enfants, à disperser tous ses biens et à l'accabler de tous les maux de la terre (voir *Job* 1). Pourquoi le sort de *Job* fut-il différent de celui de *Bilaam* alors que l'un comme l'autre n'ont pris la défense des Enfants d'Israël? Le *Ben Yéhouada* (sur *Sanhédrin* 106a) nous explique que la consultation des trois conseillers de *Pharaon* suivait le protocole suivant: *Bilaam* était interrogé en premier, *Job* en second et *Yitro* en troisième. On n'interrogeait le troisième (*Yitro*) que si l'opinion du deuxième (*Job*) différait de celle du premier (*Bilaam*), ceci afin d'avoir un avis majoritaire. Or, puisque *Job* s'est tu après l'intervention de *Bilaam*, et «qui ne dit mot consent», il n'était plus nécessaire d'interroger *Yitro*. Cependant, ce dernier s'enfuit afin de tenter d'annuler le décret royal, conformément à la loi voulant qu'un décret est abrogé si l'un des ministres du roi vient à mourir. Aussi, la fuite d'*Yitro* - simulacre d'une disparition - réussit-elle, au moins, à atténuer le décret de *Pharaon*. En effet, le décret ne toucha que les enfants mâles à venir, alors que le dessein de *Bilaam* concernait l'ensemble du Peuple Juif à l'instant présent. *Job*, qui feignit de consentir à l'opinion de *Bilaam*, connut un sort assimilé à celui de la mort - il souffrit de la *Tsaraat* (lèpre)



## La perle du Chabbath

Le *Midrache* [Chémot Rabba 1, 5] enseigne: «*Et Voici les noms des Béné Israël: Au nom de la Délivrance d'Israël, ils sont mentionnés ici* [les noms des Tribus font allusion à la *Guéoula* d'Israël]: *רְאוּנוּ Réouven*, comme il est dit: «*J'ai vu, J'ai vu רְאוּנוּ רְאוּנוּ (Rao Raïti) l'humiliation de Mon peuple*» (Chémot 3, 7) [Je vais donc le délivrer] *רְאוּנוּ Réouven*, signifiant: «*parce que... le Seigneur a vu רְאוּנוּ (Rao) mon humiliation*» - Béréchit 29, 32). *שִׁמְעוֹן Chimone*, comme il est dit: «*D-ieu entendit וַיִּשְׁמַע (Vayichma) leurs soupirent*» (Chémot 2, 24) [Je vais donc mettre fin à leur pénible exil] *שִׁמְעוֹן Chimone*, signifiant: «*Parce que le Seigneur a entendu שִׁמְעוֹן (Chama) que j'étais dédaignée*» - Béréchit 29, 33). *לֵוִי Lévi*, car le Saint béni soit-Il s'est joint à leur souffrance dans le Buisson [ardent], afin d'accomplir ce qu'il est dit: «*Je suis avec lui dans la détresse*» (Téhilim 91, 15) [leur délivrance est aussi la Mienne] *לֵוִי* signifiant: «*Désormais mon époux me sera attaché יִלְוֶה (Ilavé)*» - Béréchit 29, 34). *יְהוּדָה Yéhouda*, parce qu'ils remercièrent D-ieu [à l'annonce de la Délivrance] *יְהוּדָה Yéhouda* signifiant: «*Cette fois, je remercie אֹדֶה (Odé) l'Eternel*» - Béréchit 29, 35). *יִשְׁשַׁכָּר Issakhar*, car le Saint béni soit-Il leur a donné le *salafre* de leur servitude, à savoir, le pillage de l'Égypte et celui de la mer, accomplissant ce qu'il est dit: «*Et après cela, ils sortiront avec de grandes richesses*» (Béréchit 15, 14) [la rétribution de la *Guéoula*] *יִשְׁשַׁכָּר Issakhar* signifiant: «*Le Seigneur m'a récompensée שְׂכָרִי (Sékhari)*» - Béréchit 30, 18). *זְבוּלוּן Zévouloun*, car le Saint béni soit-Il a fait résider Sa *Chék'hina* au milieu d'eux, comme il est dit: «*Et ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux*» (Chémot 25, 8). Or, *זְבוּלוּן Zévouloun* désigne le *Beth Hamikdache*, car il est dit: «*C'est donc bien pour Toi, Eternel, que J'ai bâti cette demeure בית זבל (Beth Zévoul), elle sera à jamais le Siège de Ta résidence*» (I Rois 8, 13) [le *Beth Hamikdache* étant la finalité de la Délivrance]. *בִּנְיָמִן Binyamin* (littéralement: «*le fils de la droite בן ימין (Ben Yamin)*»), conformément au verset: «*Ta droite, Seigneur, est insigne par la puissance*» (Chémot 15, 6) [la puissance du Bien]. *דָּן Dan* (littéralement: «*D-ieu m'a jugé דָּנִי (Danani)*» - Béréchit 30, 6), selon le verset: «*Mais également, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi דָּן אֲנִי (Dan Anokhi) et alors ils la quitteront avec de grandes richesses*» (Béréchit 15, 14). *נַפְתָּלִי Naftali*, correspondant à la *Thora* et aux *Mitsvot* que le Saint béni soit-Il leur a donné [après leur Délivrance], et à propos desquelles il est dit: «*Plus doux que le miel, que le suc des rayons וְמִתְקִים מִדְּבַשׁ וְנֶפֶת צוּפִים (ou *Métoukin Midévach VéNofet Tsoufim*)*» (Téhilim 19, 11) [נֶפֶת (Nofet) s'apparentant à נַפְתָּלִי (Naftali) soit *נַפְתָּ לִי (Nafta Li)*]. *גָּד Gad*, en rapport avec la *Manne* avec laquelle le Saint béni soit-Il les a nourris et qui était «*comme une graine de coriandre כִּזְרַע גַּד [Kizra Gad]*» (Bamidbar 11, 7). *אָשֵׁר Acher* (littéralement «*Bonheur*» - voir Béréchit 30, 13), car les félicitèrent, tous ceux qui entendirent [parler de] leur délivrance et leur élévation, comme il est dit: «*Et tous les peuples vous féliciteront, car vous serez, vous, une terre de désirs, dit l'Eternel des armées*» (Malachie 3, 12). *יוֹסֵף Yossef* [littéralement, «*ajouter*» - voir Béréchit 30, 24], car dans le futur, le Saint béni soit-Il délivra [une seconde fois] Israël de l'impie royaume [Edom], comme il les a délivrés [une première fois] d'Égypte, ainsi qu'il est dit: «*Ce jour-là, une fois encore יוֹסִיף (Yossif) le Seigneur étendra la main pour reprendre le reste de Son Peuple...*» (Isaïe 11, 11)